

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 12

Artikel: Accusé de réception
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

savetiers? Enfin, tout cela n'est rien au récit. Sachez seulement qu'autrefois j'ai aimé en artiste tout ce qui est beau, gracieux, mignon, élégant. Plus tard, devenu bottier, ces goûts m'ont donné une manie à l'endroit de la seule partie du corps humain à laquelle j'ai tous les jours affaire. Oui, monsieur, il peut y avoir de l'art à tailler le cuir comme à tailler le marbre. Pas un homme, pas une femme ne passe devant moi, sans que je ne fasse attention à leurs pieds. Quand parfois je me hasarde dans les riches quartiers de Paris, je reste des heures entières devant les riches étalages de mes confrères à la mode... Riez, je vous le permets, mais cette folie me poursuit et me fait seule supporter mon ignoble travail. La nature m'a placé des instincts artistiques dans le cœur, et ces instincts endormis se réveillent jusque chez le pauvre et obscur savetier!

Jugez donc, monsieur, de ce que j'éprouvai ce soir-là! C'était l'admiration, la suave extase qu'on éprouve à l'aspect d'une toile de Raphaël ou d'un marbre de Canova. Enfin, vous les avez vues, vous les voyez encore... Les voilà... Vous avez subi, vous subissez toujours leur charme magique!

Quant à moi, j'attendis en rêvant leur retour jusqu'au milieu de la nuit. Vers une heure du matin, les deux jeunes gens repassèrent. Par malheur, le ciel était sombre et noir, je pus à peine les deviner, et je me retirai tout chagrin dans mon échoppe.

Le troisième soir seulement, le jeune homme ressortit; cette fois la jeune fille était avec lui. Le concierge les accompagna jusqu'au seuil avec force saluts. Le malin cerbère cherchait à entrevoir ce visage mystérieux qui, alors encore, était caché sous un voile long et épais. Je vous ai déjà dit que j'étais presque aussi curieux que mon curieux voisin. Je fis donc comme lui; comme lui il me fut impossible de rien distinguer. C'était une jeune fille d'une taille toute petite et toute frêle, mais ravissante de grâce et d'élégance. Elle ne marchait pas, elle semblait glisser sur la terre. Son corps souple et svelte avait l'imperceptible balancement de la feuille au milieu d'un air calme. Tout en elle était charme et distinction. Et l'on ne voyait rien de son visage! Moi, ce qui me tentait surtout, vous le devinez sans doute?... Je baissai donc les yeux. Aussitôt je fis un geste de surprise et d'admiration!

Il n'y avait que ces deux pieds-là qui pouvaient chausser les bottes vernies de l'avant-dernier soir!

L'enfant et la jeune fille, c'était la même et mignonne créature!

(La suite au prochain numéro).

Ephémérides lausannoises

du mois de janvier 1865.

1. L'année 1865 commence clopin-clopat, avec une jambe de chaque côté.
- » Comme la neige aux approches du printemps, le *Journal pédagogique* se fond avec celui de Neuchâtel, pour paraître à Fribourg, sous le nom d'*Educateur*.
2. Protestation adressée aux Genevois, au sujet du verdict etc.
8. Protestation adressée à l'assemblée fédérale, demandant l'éclaircissement de faits obscurs.
9. Réunion du Grand Conseil. — Singulière manifestation dans les rues de Lausanne.
10. Reprise des cours publics à l'hôtel de ville.
12. Soirée musicale à l'hôtel du Nord, par la chapelle de Marienbad.

13. Idem au Casino, par celle de St.-Gall.
- » Idem au café du Musée, par quatre Italiens.
16. Idem au Raisin, par quatre Allemands.
17. Soirée dramatique au profit du temple d'Echalens.
18. Première soirée de la Société artistique.
- » Neige.
19. Pétition des 45, rejetée par le Grand Conseil.
21. Bal donné par la Société de gymnastique.
22. Les demoiselles de Lausanne offrent un drapeau aux gymnastes.
23. Pétition des dames d'Ouchy, pour la conservation de leur cimetièrre.
24. Concert des millions! Carlotta Patti roucoule au Casino. — L'apathie est de mode.
25. L'autorité locale fait enlever la neige *fondue*.
26. Entrée triomphale du prince et de la princesse Colibri.
28. On propose la création d'un jardin d'hiver, pour l'été, sous les voûtes du Grand-Pont.
31. Les représentants du peuple rentrent dans leurs foyers, après avoir reçu la bénédiction des instituteurs vaudois.

Voici une plaisanterie faite en 1848 sur la fameuse théorie de Proudhon : *La propriété, c'est le vol*.

Dans un des faubourgs de Paris,
Proudhon passait un jour de fête;
Il avait, le matin, comme un bourgeois honnête,
De l'Elbeuf qu'il portait, fort bien réglé le prix.
Un mendiant, couvert de crotte,
Va droit à lui, disant : « De votre redingote
La couleur, citoyen, me plaît..., donnez-la moi ;
Elle semble faite à ma taille ! »
Proudhon répond : « Comment ! canaille,
Ce vêtement n'est pas à toi ;
Je l'ai payé, j'en suis le maître. »
« Oh ! j'ai l'honneur de vous connaître,
Dit à Proudhon notre homme, et j'observe vos lois ;
N'avez-vous pas au moins répété deux cents fois
Que le peuple dans sa misère,
Devait tomber sur le propriétaire ?
Il vous en cuira, maître fol.
Je suis pauvre, avec vous je troque ;
Donnez-moi donc votre défroque ;
La propriété, c'est le vol.

Accusé de réception

M. A. D., insp.-for., à Vevey, reçu 4 fr.

Pour la rédaction : L. MONNET.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent, si cela leur convient, nous faire parvenir FRANCO, en timbres-poste, le montant de leur abonnement.

Il leur en sera accusé réception dans le journal.